



Janvier 2012

Le dossier technique MODULE 3D **est validé par le FCBA**

Le 20 décembre 2011, le FCBA (Institut Forêt, Cellulose, Bois, Ameublement) a validé le dossier technique de MODULE 3D.

« Le système constructif « MODULE 3D » [...] correspond aux techniques traditionnelles de construction à ossature bois [...], et répond favorablement aux différentes exigences normatives et réglementaires liées à la construction bois en France. »

MODULE 3D est le premier distributeur à mettre à disposition des artisans un module standard et manuable, pour la construction de maisons et bâtiments à ossature en bois.

Le système constructif MODULE 3D répond donc aux exigences du Document technique unifié 31.2 (NF P 21-204) : « Travaux de bâtiment – Construction de maisons et bâtiments à ossature en bois ».

Notre dossier est référencé sous le **N°2011.319.0354.**

Cette bonne nouvelle est encourageante pour l'année 2012, qui sera pleine de projets.

L'équipe de MODULE 3D